

Eglise Saint André 19, rue de Marseille Lyon 7ème
Eglise N.-D. Saint Louis 1, rue de la Madeleine Lyon 7ème
Eglise Saint Michel 45, avenue Berthelot Lyon 7ème



SOUSCRIPTION PAROISSIALE 2019-2020

Chers amis,

Nous venons solliciter votre contribution à la souscription paroissiale.

La campagne de l'année dernière a rapporté plus de 35 000 euros. Soyez en tous vivement remerciés !

Cette somme a permis d'équiper la salle Chirat et les salles de réunion de la cure de Saint Louis avec du mobilier neuf (tables et chaises : nous les utilisons entre autres pour les journées paroissiales). La salle du Sacré Cœur, à Saint André, a été équipée d'un évier et d'un plan de travail. Des réglages ont pu être réalisés sur les sonos de N.-D. Saint Louis et Saint Michel. Des travaux de rénovation ont été effectués dans les salles du 2^{ème} étage de la rue Claude Boyer. La sacristie a été déplacée dans l'ancien baptistère et le meuble de la sacristie rénové. Cela a permis la création d'une salle de réunion supplémentaire (dans l'ancienne sacristie). L'aménagement d'une cuisine plus spacieuse pour la salle Chirat a déjà été lancé et sera réalisé dans les semaines à venir.

Parallèlement, le diocèse a financé la mise en place de lustres (éclairage et chauffage) à Saint André et le réaménagement de la crypte.

PROJETS POUR 2019-2020

Cette nouvelle souscription permettra de lancer une nouvelle campagne de travaux et d'aménagements dont :

St André

⇒ rafraîchissement de la sacristie (peinture et sol).

St Michel

⇒ aménagement d'un espace vitré insonorisé pour la garderie au fond de l'église, sous la tribune.

⇒ mise en place de portes vitrées salle Chirat (pour donner plus de clarté et d'ouverture à la salle).

N.-D. St Louis

⇒ travaux de rafraîchissement de la salle d'entrée de la cure.

Nous comptons plus que jamais sur votre générosité et votre solidarité. Votre participation, quel qu'en soit le montant, reste indispensable. Elle est au service de la vie fraternelle et spirituelle de notre paroisse. Un reçu fiscal vous sera délivré et vous permettra d'obtenir, si vous êtes imposable, une réduction d'impôt correspondant à **66%** de votre don. Par exemple, après réduction, un don de 100 € ne vous reviendra qu'à 34€.

Soyez, dès à présent, chaleureusement remerciés de votre aide et de votre soutien pour les projets de notre paroisse.

Père Thierry Jacoud et le Conseil Économique de la Paroisse

BULLETIN A JOINDRE A VOTRE VERSEMENT

NOM

Prénom

Adresse

Montant versé

Espèces Chèque

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de Paroisse Bienheureux Antoine Chevrier en mentionnant au dos « Souscription paroissiale ».